

# Dictées

En libre accès : <http://www.al-hakkak.fr/Dictees/dictées.html>

Niveaux intermédiaire et avancé

---

## Remarques générales

Parmi les différentes manières de s'exercer lorsqu'on apprend l'arabe comme langue étrangère, il y a la dictée. Pour les arabophones, ce n'est que perte de temps puisque l'arabe adopte une morphologie qui interdit, en principe, la faute d'orthographe. C'est pour cela que la question "comment cela s'écrit-il ?" trouble toujours l'arabophone. Mais deux éléments l'amènent progressivement à s'y intéresser : l'orthographe de la *hamza* et celle des mots contenant un ض ou un ظ . D'autre part, la pression subie par l'arabe de nos jours et, sans doute, la baisse flagrante du niveau d'enseignement commencent à engendrer des fautes surprenantes. Il est donc utile à tous les étudiants arabisants de jeter un coup d'oeil sur cette série et de choisir la manière d'en tirer profit.

Les textes choisis pour ces 60 dictées sont autant d'invitations à en explorer d'autres : de l'ensemble d'un ouvrage cité, de l'œuvre d'un auteur, d'un genre littéraire ou médiatique, d'archives de discours politiques, d'émissions de radio, etc. Les dictées 1 à 30 sont bâties sur des textes tirés de livres modernes ou anciens. Les dictées 31 à 60 renvoient à des documents sonores authentiques. Discours : de Nasser (30, 47 et 48), de Sadate (34 et 54), de Bourguiba (55), d'Arafat (56), du Sultan Qâbûs d'Oman (53 et 60), du roi Husayn de Jordanie (50 et 58), et d'autres encore. Des émissions de radio aussi : avec Tâhâ Husayn (49, 51 et 52), Muhammad Abdulwahab (46)... Et aussi un poème (41), deux chansons bien adaptées à une dictée (44 et 45) et une récitation coranique de l'école égyptienne qui, contrairement à l'école saoudienne, autorise la répétition et donc permet l'exercice (43).

Les textes 31 à 60 sont classés par ordre chronologique. Les textes 1 à 20 sont tirés d'œuvres littéraires modernes. Ceux numérotés 21 à 30 sont issus d'ouvrages médiévaux.

Pour chaque document, issu d'un ouvrage ou d'une source sonore authentique, on trouvera deux versions : une qui offre une lecture en continu et une autre segmentée, avec deux répétitions de chaque segment. A cela s'ajoute une fiche avec une brève présentation du document et l'essentiel du vocabulaire, traduit en français, souvent quasi littéralement. Pour les documents sonores, un lien est donné pour accéder à la vidéo correspondante sur Youtube. Il est à noter ici que Youtube offre un nombre incalculable de ressources utiles à l'apprentissage de l'arabe. L'objectif secondaire de cette sélection est aussi d'éveiller la curiosité. La raison impose de se limiter ici à quelques dizaines de documents. Sinon on aurait pu y intégrer des passages de films, beaucoup d'autres interviews, des récitations de poème...

Etant donné qu'il n'y a pas de profil standard d'étudiant, chacun pourra procéder de la manière qui lui convient le mieux, en adaptant au fur et à mesure son approche d'utilisateur. Il est possible de jeter un coup d'œil sur le vocabulaire en premier, ou sur le script, ou d'écouter d'abord la lecture normale avant de regarder

le script et de faire la dictée. Le relevé d'erreurs éventuelles devra alors être analysé avec attention. Quelques mots ont résisté au déchiffrement. Merci d'avance à ceux qui auront réussi à les identifier de nous en informer.

L'étudiant verra rapidement qu'il est plus aisé de déchiffrer les mots prononcés par un Oriental. Ce dernier prolonge en effet les voyelles brèves. Un locuteur du Maghreb, peut-être pas toujours.

Certains documents sur Youtube sont accompagnés d'images très instructives (60), qui montrent les traditions omanaises : tenues vestimentaires, disposition en plein air, rangée des notables et présence des assistants (ministres et autres) du sultan : fusil, poignard richement décoré dans la ceinture, couvre-chef très caractéristique, etc. Le document 47 réunit Nasser et Boumediene au Caire et permet de voir la disposition du parlement égyptien à l'époque (1967).

Certains textes apportent un éclairage supplémentaire. On voit par exemple dans le document 58 une influence d'un modèle occidental avec les termes *الأعيان* et *حكومتي*. D'autres types d'influences sont également perceptibles dans les textes 38 et 57. L'emploi du pluriel à la première personne ou la façon de nommer l'auditoire sont aussi des éléments intéressants. Là où un Français dirait "Mesdames et Messieurs" et un Anglais "Ladies and Gentlemen", la formule arabe varie énormément et apporte des nuances significatives : *بسم الله* , *بني وطني* / *أيها الإخوة* / *أيها الإخوة المواطنين* / *سيداتي وسادتي* / *أيها السادة* / *السلام عليكم* / *بسم الله*, etc.

Le contenu est toujours intéressant, même lorsqu'il pose problème. Par exemple, le doc 40 de *العقاد*, est riche en indications lexicales, mais contient quelques affirmations contestables sur la supériorité de la langue arabe en comparaison à d'autres langues. La langue est prise dans ce propos comme un ensemble monolite négligeant les nuances, les usages, les particularités et surtout l'évolution historique. De même, les positions de *طه حسين* contre les productions littéraires en dialectal peuvent être discutables. Il n'en demeure pas moins intéressant de l'écouter à ce propos.

Un conseil : le fait de travailler à fond une dictée donnée pourrait très efficacement faciliter l'apprentissage du reste. De la patience est donc souhaitable au départ. Un élève ayant des lacunes diverses pourrait, avec suffisamment de persévérance, améliorer considérablement son niveau grâce à une bonne dizaine de ces dictées.

Dernière précision : le script est dépourvu de toute ponctuation. C'est un choix délibéré. L'objectif en est de pousser l'étudiant à réfléchir avant de lire à haute voix. Ainsi, il pourra mieux appréhender le fonctionnement de l'arabe et il pourra ainsi adopter l'intonation qui convient. Il faut se rappeler ici que la ponctuation moderne n'est pas codifiée en arabe. Chaque écrivain ou rédacteur l'utilise à sa manière. Une lecture attentive peut très bien se passer de cet artifice, comme c'était l'usage chez les Arabes pendant des siècles.

Bon travail !

Ghalib Al-Hakkak

31 janvier 2020